

Le 21 décembre 2018
Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes
L'honorable Mark Eyking, président
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Objet : Mémoire présenté au Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes au sujet de l'accès à de nouveaux marchés par les petites et moyennes entreprises

Monsieur,

Nous vous remercions de nous donner la possibilité de présenter un mémoire au Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes sur la façon dont les petites et moyennes entreprises canadiennes peuvent tirer avantage d'accords commerciaux, tels que l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne et l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), pour avoir accès à de nouveaux marchés.

Au sujet de la Chambre de commerce de Calgary

La Chambre de commerce de Calgary est un organisme dirigé par ses membres, qui représente le milieu des affaires de Calgary. Depuis sa création en 1891 en tant que « porte-parole des gens d'affaires », la Chambre est devenue le principal représentant du milieu des affaires de Calgary. La Chambre de commerce de Calgary est un organisme sans but lucratif et non partisan, qui, depuis 128 ans, constitue la principale tribune de la ville où des citoyens et des gens d'affaires peuvent échanger des idées. Elle réunit les esprits les plus brillants de Calgary et du reste du pays pour qu'ils puissent relever des défis sur le plan des affaires et discuter d'enjeux cruciaux en matière de politiques publiques.

Représentant près de 400 000 employés et diverses entreprises, allant des petites entreprises gérées par leur propriétaire aux grandes multinationales, la Chambre de commerce de Calgary fait la promotion des intérêts économiques de la région, encourage les entreprises et les industries à investir et représente le milieu des affaires au sujet d'enjeux ayant une incidence sur ses membres.

L'Énoncé économique de l'automne

La Chambre de commerce de Calgary reconnaît et appuie les mesures prises par le gouvernement dans l'Énoncé économique de l'automne en vue de soutenir la

compétitivité des entreprises canadiennes, dont l'amortissement du coût total des machines et du matériel, l'incitatif à l'investissement accéléré, la bonification du Fonds stratégique pour l'innovation et la Stratégie de diversification des exportations. Il s'agit de premières étapes importantes en vue de créer un climat d'affaires concurrentiel, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Nous sommes toujours préoccupés par le fait que le gouvernement ne s'est pas encore penché sur les questions fondamentales concernant l'accès aux marchés et la compétitivité qui ont une incidence sur l'économie et le climat d'investissement au Canada. Nous continuons d'exhorter le gouvernement fédéral à prendre des mesures pour éliminer les obstacles réglementaires qui empêchent l'exportation des produits canadiens vers de nouveaux marchés, qui font baisser le prix du pétrole et qui nuisent aux investissements dans l'ensemble des industries. Tant que ces problèmes ne seront pas réglés, les petites et moyennes entreprises ne pourront pas profiter pleinement des avantages que leur offre un marché libre et concurrentiel.

Il est nécessaire de mettre en place des initiatives complémentaires, qui aideront les PME à profiter des efforts déployés par le Canada pour conclure des accords commerciaux à l'échelle internationale. Nous sommes d'avis que la croissance et le commerce vont de pair et qu'ils se renforcent mutuellement. La Chambre de commerce de Calgary estime que l'une des meilleures façons dont les PME peuvent accroître leurs activités commerciales internationales, c'est de prendre de l'expansion. Cependant, les entreprises doivent faire face à des obstacles de taille dans les conditions actuelles du marché.

Des données de l'OCDE révèlent que la contribution des entreprises à l'ensemble des exportations du Canada augmente au même rythme que leur taux de croissance (figure 1). Fait à souligner, les PME représentent 99 % de toutes les entreprises au Canada et comptent près de 71 % de tous les emplois du secteur privé au pays¹. Autrement dit, une minorité d'entreprises contribue à la majorité des exportations. La Chambre estime que, si on aide les PME à prendre de l'expansion au pays, on pourra leur permettre de tirer avantage des débouchés commerciaux. Le gouvernement du Canada doit prendre des mesures concrètes pour favoriser la croissance des entreprises afin qu'elles puissent avoir davantage accès aux débouchés commerciaux.

Figure 1 : Part des exportations en fonction de la taille des entreprises²
% des exportations canadiennes en fonction de la taille des entreprises (2010-2017)
0-9 employés
10-49 employés

¹ Chambre de commerce du Canada, « 10 façons de bâtir un Canada gagnant », février 2018, <http://chamber.ca/fr/interventions/10-facons-2018/>

² OCDE (2018), « Commerce international – Exportations par taille d'entreprise », consulté en décembre 2018, <https://data.oecd.org/fr/trade/exportations-par-taille-d-entreprise.htm>

50-249 employés
250 employés et plus
Toutes les exportations (en millions de dollars américains)

Un sondage mené récemment auprès de PME albertaines a révélé que plus de la moitié des entreprises de la province ne font affaire que sur le marché local ou provincial. Compte tenu de la grande concurrence qui règne à l'échelle régionale et des difficultés liées à l'acheminement des produits vers des marchés nouveaux et en plein essor, ces entreprises sont plus susceptibles de cesser de croître ou de subir une décroissance.

Le même sondage a révélé que les PME qui diversifient leur présence géographique sur les marchés sont plus susceptibles de connaître une croissance constante ou supérieure³. Ces résultats montrent à quel point il est important que les entreprises albertaines puissent croître et saisir les possibilités qui s'offrent à elles sur le plan commercial. Pour que le marché puisse fonctionner de manière efficace, il faut permettre aux entreprises d'avoir accès aux débouchés commerciaux et réduire les obstacles à leur expansion.

La Chambre de commerce de Calgary demande au gouvernement de tenir compte des recommandations suivantes, qui visent à permettre aux PME canadiennes de tirer pleinement avantage de nouveaux débouchés commerciaux à l'échelle internationale :

1. Les PME canadiennes font face à des obstacles qui les empêchent de prendre de l'expansion. Il faut éliminer ou réduire ces obstacles pour permettre aux entreprises de prospérer. Voici quelques mesures recommandées à cet effet :
 - a. Régler les problèmes qui touchent l'ensemble des entreprises, dont les dispositions réglementaires inefficaces, la faible croissance la productivité et l'accès difficile aux marchés.
 - b. Favoriser les investissements de capitaux afin de stimuler la croissance des entreprises.
 - c. Réduire le taux d'imposition des petites entreprises.
2. Éliminer les droits de douane imposés en guise de représailles et continuer de promouvoir les relations commerciales avec les États-Unis.
3. Donner des certitudes aux PME en leur fournissant des détails sur les dépenses liées aux infrastructures commerciales.

Aider les entreprises canadiennes à croître

Régler les problèmes liés aux disposition réglementaires inefficaces et à la faible croissance de la productivité

³ Simon Raby, « What Drives SME Growth? », septembre 2017, https://www.researchgate.net/publication/320191326_What_Drives_SME_Growth_Introducing_the_Leader's_Growth_Mindset

Un sondage mené par l'OCDE auprès de dirigeants d'entreprise à l'échelle mondiale a révélé que l'« inefficacité de la bureaucratie gouvernementale » est le problème qui nuit le plus aux affaires au Canada⁴. L'incertitude et l'inefficacité réglementaires nuisent considérablement aux investissements de capitaux importants. Les PME en plein essor ont besoin de sources de financement externes pour continuer de prospérer. Or, l'absence d'investissements de capitaux nuit à ces sources de financement. Pour attirer des investisseurs, le Canada doit créer un contexte réglementaire qui offre de la stabilité, qui réduit au minimum les doubles emplois et qui n'impose pas de coûts aux entreprises.

Le Canada devrait aussi mettre l'accent sur l'harmonisation de la réglementation à laquelle les exportateurs doivent se conformer. Par exemple, des reportages récents laissent entendre que, à la suite de l'entrée en vigueur de l'AECG, les échanges commerciaux favorisent largement l'Union européenne. En effet, selon les chiffres publiés en juillet 2018⁵, les importations en provenance de l'Union européenne ont augmenté de 12,9 %, tandis que les exportations canadiennes ont connu une croissance de 3,3 % seulement. Le reportage souligne que des problèmes subsistent parce que l'une des parties refuse de reconnaître la réglementation de l'autre partie, notamment en ce qui concerne le bœuf et le porc canadiens, deux produits d'exportation prioritaires. Les études scientifiques menées sur ces produits canadiens nuisent à leur exportation, et ce, malgré l'entrée en vigueur de l'accord commercial.

L'absence d'harmonisation sur le plan des exigences et des mesures législatives nuit à la capacité des entreprises d'acheminer leurs produits vers les marchés et à la planification à long terme, ce qui cause de l'incertitude. Pour que les PME puissent profiter pleinement des nouveaux accords commerciaux, il faut s'assurer que, une fois ces accords en vigueur, les entreprises, tous secteurs économiques confondus, sont en mesure d'avoir accès aux avantages qui en découlent. Il faut éliminer les doubles emplois et veiller à ce que les politiques soient harmonisées pour assurer la libre circulation des produits et accroître les exportations des PME.

Favoriser les investissements de capitaux afin de stimuler la croissance des entreprises

Selon la Banque mondiale, le Canada se situe au troisième rang des pays où il est le plus facile de démarrer une entreprise⁶. Toutefois, des problèmes empêchent les entreprises

⁴ Forum économique mondial, « The Global Competitiveness Report 2017-2018 », octobre 2018, <https://es.weforum.org/reports/the-global-competitiveness-report-2018>

⁵ CBC News, « Canada-EU trade, one year on: Canada's imports are rising faster than exports », septembre 2018, <https://www.cbc.ca/news/politics/ceta-anniversary-imports-exports-1.4823822>

⁶ Banque mondiale, « Doing Business 2019: Training for Reform », mai 2018, http://www.worldbank.org/content/dam/doingBusiness/media/Annual-Reports/English/DB2019-report_web-version.pdf

canadiennes de prendre de l'expansion⁷. Le Canada doit être un excellent endroit pour non seulement lancer une entreprise, mais aussi pour la faire croître.

Malheureusement, selon des chiffres publiés en 2016, seulement 1,4 % des moyennes entreprises canadiennes deviennent de grandes entreprises⁸, lesquelles contribuent considérablement à la productivité de la main-d'œuvre, à la croissance de l'emploi et à l'efficacité des entreprises. Vingt pour cent de l'écart au chapitre de la productivité de la main-d'œuvre entre le Canada et les États-Unis est attribuable à l'incapacité des entreprises canadiennes de prendre de l'expansion. Au Canada, une entreprise moyenne de moins de 100 employés génère une activité économique d'environ 500 000 \$, alors qu'une entreprise moyenne comptant entre 100 et 499 employés contribue quelque 15 millions de dollars au PIB⁹.

L'accès limité au capital à valeur ajoutée réduit la capacité des entreprises canadiennes d'accroître leur production¹⁰. Il faut adopter des politiques non seulement qui aident les entrepreneurs à avoir accès aux capitaux dont ils ont besoin pour démarrer une entreprise, mais aussi qui favorisent les investissements de capitaux dans les entreprises qui souhaitent accroître leur production et prendre de l'expansion.

Réduire le taux d'imposition des petites entreprises

Lorsqu'elles contractent des emprunts, les PME doivent composer avec des taux d'intérêt relativement plus élevés que ceux imposés aux grandes entreprises. L'accès au financement est donc plus coûteux pour les PME. En 2015, l'OCDE a estimé que le taux d'intérêt moyen imposé aux PME était de 14,9 % supérieur à celui imposé aux grandes entreprises¹¹. La réduction du taux d'imposition des petites entreprises permettrait d'abaisser les coûts de fonctionnement généraux des PME, qui sont élevés à l'heure actuelle. Les PME pourraient ainsi réinvestir dans la production, les salaires et la croissance de l'emploi, tout en prenant de l'expansion et en perçant de nouveaux marchés.

Éliminer les droits de douane imposés en guise de représailles et promouvoir les relations commerciales avec les États-Unis

⁷ Conseil consultatif en matière de croissance économique, « Libérer l'innovation pour stimuler la mise à l'échelle et la croissance », février 2017, <https://www.budget.gc.ca/aceg-ccce/pdf/innovation-2-fra.pdf>

⁸ Chambre de commerce du Canada, « Les 10 principaux obstacles à la compétitivité pour 2016 », février 2016, <http://www.chamber.ca/fr/medias/communiqués-de-presse/160218-10-obstacles-qui-ralentissent-le-developpement-de-leconomie-canadienne/>

⁹ Conseil consultatif en matière de croissance économique, « Libérer l'innovation pour stimuler la mise à l'échelle et la croissance », février 2017, <https://www.budget.gc.ca/aceg-ccce/pdf/innovation-2-fra.pdf>

¹⁰ Ibid.

¹¹ OCDE, « Le financement des PME et des entrepreneurs 2017 », avril 2017,

<http://www.oecd.org/publications/le-financement-des-pme-et-des-entrepreneurs-23065281.htm>

Nous sommes conscients des efforts stratégiques déployés pour imposer des droits de douane dont les conséquences sur les plans géographique et monétaire sont équivalentes à celles prévues des droits de douane exigés par les États-Unis, problème qui n'a pas été réglé lors de l'adoption de l'Accord États-Unis—Mexique—Canada (AEUMC). Nous sommes en faveur des échanges commerciaux libres et ouverts. Toutefois, nous craignons que la situation s'envenime et que ces droits de douane aient une incidence plus vaste et plus profonde encore sur les entreprises canadiennes. Comme le tiers des PME albertaines exportent des produits vers les États-Unis¹², on devrait avoir recours à des mesures favorables aux entreprises pour encourager le libre-échange avec les États-Unis.

Il convient de féliciter le gouvernement fédéral des mesures qu'il a prises pour permettre aux PME d'avoir accès à de nouveaux marchés grâce aux accords commerciaux conclus à l'échelle internationale. Toutefois, pour que les PME canadiennes puissent exporter efficacement leurs produits vers de nouveaux marchés, elles doivent pouvoir comprendre la chaîne d'approvisionnement, les processus et les façons de réaliser des gains d'efficacité. Or, la restriction des relations commerciales entre le Canada et son partenaire le plus proche et le plus important empêche les PME de faire des gains d'efficacité et de tirer des leçons qui les aideraient à percer les nouveaux marchés qui s'offrent à elles.

L'ouverture des marchés profite aux entreprises, car elle les aide à être concurrentielles en réduisant les coûts qu'elles doivent assumer et en augmentant les fonds dont elles peuvent se prévaloir à des fins de réinvestissement. Le libre-échange favorise l'intégration des chaînes d'approvisionnement, l'accroissement de la spécialisation, l'obtention de nouveaux clients, l'augmentation du revenu disponible des clients et la concurrence. Tous ces facteurs favorisent les progrès sur le plan économique. Grâce aux échanges commerciaux libres et ouverts, les PME peuvent tirer pleinement avantage des marchés ouverts pour assurer leur croissance soutenue et à long terme.

Donner des certitudes aux PME en leur fournissant des détails sur les dépenses liées aux infrastructures commerciales

Des infrastructures physiques de qualité et l'efficacité des procédures suivies dans l'exploitation de ces installations sont déterminantes pour permettre aux PME de pénétrer des marchés étrangers. Des infrastructures de mauvaise qualité dissuadent les PME d'entrer sur le marché mondial et, de surcroît, elles nuisent à leur efficacité opérationnelle et font augmenter leurs coûts, ce qui nuit à leur capacité de soutenir la concurrence à l'échelle internationale¹³. Par conséquent, l'engagement pris par le

¹² Simon Raby, « What Drives SME Growth? », septembre 2017, https://www.researchgate.net/publication/320191326_What_Drives_SME_Growth_Introducing_the_Leader's_Growth_Mindset

¹³ OCDE, « Renforcer les contributions des PME dans une économie mondialisée et numérique », juin 2017, <https://www.oecd.org/fr/rcm/documents/C-MIN-2017-8-FR.pdf>

gouvernement du Canada d'accélérer les dépenses liées aux infrastructures portuaires et aux corridors de transport commercial vers l'Asie et l'Europe ne pourra qu'avantager les entreprises canadiennes.

La Chambre de commerce de Calgary recommande au gouvernement du Canada de préciser où il compte réaliser ces investissements. En rendant publique cette information, le gouvernement du Canada permettra aux PME d'élaborer des plans à long terme et d'avoir la certitude qu'elles disposeront de la capacité d'exportation nécessaire pour accroître leur production.

Aider les PME à prendre de l'expansion

Le présent mémoire explique les raisons pour lesquelles le gouvernement du Canada devrait envisager d'adopter des politiques complémentaires afin d'aider les PME à croître, dans le cadre de sa stratégie de promotion du commerce international. En prenant de l'expansion, les entreprises peuvent accroître leurs activités commerciales à l'échelle internationale. Les recommandations formulées dans le présent mémoire contiennent des outils que le gouvernement du Canada peut utiliser pour aider les PME à être plus productives sur la scène internationale.

Je vous remercie d'avoir donné à la Chambre de commerce de Calgary la possibilité de formuler des recommandations sur la façon dont les petites et moyennes entreprises canadiennes peuvent profiter des accords commerciaux, comme l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne et l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), pour percer de nouveaux marchés.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Sandip Lalli

Présidente-directrice générale

slalli@calgarychamber.com